

PATENT ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT
NATURE OF CONVEYANCE:	CHANGE OF NAME
CONVEYING PARTY DATA	
Name	Execution Date
Alcatel	11/30/2006
RECEIVING PARTY DATA	
Name:	Alcatel Lucent
Street Address:	3, avenue Octave Greard
City:	Paris
State/Country:	FRANCE
Postal Code:	75007
PROPERTY NUMBERS Total: 1	
Property Type	Number
Application Number:	11496995
CORRESPONDENCE DATA	
Fax Number:	9085823850
<i>Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.</i>	
Phone:	908-582-4662
Email:	narpatent@alcatel-lucent.com
Correspondent Name:	Gregory J. Murgia
Address Line 1:	600-700 Mountain Avenue
Address Line 2:	Docket Administrator - Room 3B-212F
Address Line 4:	Murray Hill, NEW JERSEY 07974-0636
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	1500278 - A-FR TO AL-FR
NAME OF SUBMITTER:	Gregory J. Murgia
Total Attachments: 12 source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page1.tif source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page2.tif source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page3.tif source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page4.tif	

CH \$40.00 11496995

source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page5.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page6.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page7.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page8.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page9.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page10.tif
source=Change-of-Address_AlcatelLucent#page1.tif
source=Change-of-Address_AlcatelLucent#page2.tif

Alcatel Lucent

Société anonyme au capital de € 4 618 682 740
Siège social : 54, rue La Boétie – 75008 Paris
542 019 096 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2006

L'an deux mille six,
Le 30 novembre,
à seize heures,

le conseil d'administration de la société Alcatel s'est réuni au siège social, 54 rue La Boétie, 75008 Paris, sur convocation par courrier électronique et lettre en date du 22 novembre 2006 adressés aux administrateurs.

La séance est présidée par M. Serge Tchuruk et le secrétariat est assuré par M. Pascal Durand-Barthez.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

M.	Serge Tchuruk	Président du conseil d'administration
Mme	Patricia F. Russo	Directeur général
MM	Daniel Bernard	Administrateur
	Frank Blount	Administrateur
	Jozef Cornu	Administrateur
Mme	Linnet F. Deily	Administrateur
MM.	Robert E. Denham	Administrateur
	Jean-Pierre Halbron	Administrateur
	Edward Hagenlocker	Administrateur
Lady	Sylvia Jay (<i>après cooptation</i>)	Administrateur
MM.	Karl J. Krapek	Administrateur
	Daniel Lebègue	Administrateur
	Henry B. Schacht	Administrateur

Est absent, excusé et adressé un pouvoir pour le représenter

M.	Jean-Cyril Spinetta	Administrateur
----	---------------------	----------------

Assistent également à la séance :

MM.	Thierry de Loppinot	Censeur
	Jean-Pierre Desbois	Censeur
	Jean-Pascal Beaufret	Directeur financier
	Pascal Durand-Barthez	Secrétaire du conseil

Le Président remercie les administrateurs de leur présence à ce conseil et leur demande de bien vouloir excuser l'absence de M. Jean-Cyril Spinetta.

Le conseil, réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

2. CLOSING DE L'OPERATION LUCENT

CONSTATATION DE L'ENTREE EN VIGUEUR DES STATUTS

Il est rappelé que l'assemblée générale réunie le 7 septembre 2006, a procédé, au terme de la trentième résolution, à la modification, sous la condition suspensive de la réalisation de l'Opération conformément aux termes du Merger Agreement, de certaines dispositions statutaires ayant vocation à s'appliquer uniquement pendant la période d'intégration des équipes formant le nouveau groupe, et d'autres dispositions ayant vocation à durer au-delà de cette période initiale de transition.

Le conseil d'administration constate l'entrée en vigueur à compter de ce jour des nouvelles dispositions statutaires ainsi qu'il suit et l'adoption des nouveaux statuts tels qu'annexés ci-après :

- la nouvelle dénomination sociale « Alcatel Lucent » (article 3) ;
- la suppression des dispositions relatives au régime spécifique d'élection de deux administrateurs sur proposition d'un fonds commun de placement réservé aux salariés (article 12) ;
- la suppression des dispositions prévoyant des durées de mandat échelonnées (article 13), ;
- la modification de la disposition fixant la limite d'âge des fonctions de Président du conseil d'administration à soixante-dix ans quand il n'exerce pas également les fonctions de Directeur Général, pour la remplacer par le régime « de droit commun » applicable à tous les administrateurs (article 13 et article 18) ;
- l'élection obligatoire de deux censeurs assurant la représentation des actionnaires salariés, exerçant un mandat de deux ans (article 14) ;
- la nécessité d'une consultation du Directeur Général pour la fixation du lieu des réunions du conseil d'administration, qui reste naturellement une prérogative de son Président (article 15) ;
- la suppression de la disposition donnant au Président de séance du conseil d'administration voix prépondérante en cas de partage des voix (article 15).

Disposition applicable pendant un an :

- la nécessité de réunir la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration en fonction aux fins de coopter (sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale) de nouveaux administrateurs dans les cas prévus par la loi de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs (article 12).

Dispositions applicables pendant trois ans :

- la nécessité de réunir la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration en fonction aux fins de décider de remettre en cause le régime de dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général (article 16) ;
- la nécessité de réunir la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration en fonction aux fins de nommer et de révoquer le Président du conseil d'administration et le Directeur Général (article 17).

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuvé, séance tenante, le texte de la présente délibération qui pourra, en conséquence, être intégralement repris sans modification dans le procès-verbal des délibérations du présent conseil d'administration ou dans tout extrait qui pourrait être délivré dès l'issue du présent conseil.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun administrateur ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

Le Président

Un administrateur

CERTIFIÉ CONFORME

P. [Signature]

[Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006]

Job No.: 451-122700

Ref.: Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006

Translated from French by the McElroy Translation Company

800-531-9977

customerservice@mcelroytranslation.com

PATENT
REEL: 029219 FRAME: 0006

Alcatel Lucent
 Joint-Stock Company with a capital of € 4 618 682 740
 Registered office: 54, rue La Boétie - 75008 Paris
 542 019 096 RCS Paris

EXCERPT
 FROM THE MINUTES OF THE PROCEEDINGS
 OF THE ADMINISTRATIVE BOARD OF NOVEMBER 30, 2006

In the year two thousand six,
 November 30,
 at four p.m.,

The administrative board of the company Alcatel met at the registered office at 54 rue La Boétie, 75008 Paris, upon convocation by e-mail and letter dated November 22, 2006, sent to the administrators.

The meeting is presided over by Mr. Serge Tchuruk, and the secretariat functions are ensured by Mr. Pascal Durand-Barthez.

The following are present and initialed the attendance sheet

Mr.	Serge Tchuruk	Chairman of the administrative board
Mrs.	Patricia F. Russo	CEO
Messrs.	Daniel Bernard	Administrator
	Frank Blount	Administrator
	Jozef Cornu	Administrator
Mrs.	Linnet F. Deily	Administrator
Messrs.	Robert E. Denham	Administrator
	Jean-Pierre Halbron	Administrator
	Edward Hagenlocker	Administrator
Lady	Sylvia Jay (after cooption)	Administrator
Messrs.	Karl J. Krapek	Administrator
	Daniel Lebègue	Administrator
	Henry B. Schacht	Administrator

Absent, excused, and sent a power of attorney for his representation

Mr.	Jean-Cyril Spinetta	Administrator
-----	---------------------	---------------

Also participated in the meeting:

Messrs.	Thierry de Loppinot	Auditor
	Jean-Pierre Desbois	Auditor
	Jean-Pascal Beaufret	Financial Director
	Pascal Durand-Barthez	Secretary of the Board

11. 11/19/2006 10:00:00 AM EST

The Chairman thanks the administrators for their presence in this meeting and asks them to excuse the absence of Mr. Jean-Cyril Spinetta.

The board, given the actual presence of more than half of its members, can deliberate validly.

2. CLOSING OF THE LUCENT OPERATION

ESTABLISHMENT OF THE ENTRY INTO FORCE OF THE STATUTES

It is recalled that the general meeting held on September 7, 2006 proceeded, pursuant to the thirtieth resolution, to the modification, under the suspensive condition of the implementation of the Operation in compliance with the terms of the Merger Agreement, of certain statutory provisions which were intended to apply only to the period of integration of the teams forming the new group, and of other provisions which were intended to last beyond this initial period of transition.

The administrative board establishes the entry into force starting on this day of the new statutory provisions as follows, and the adoption of new statutes as appended below:

- the new corporate name "Alcatel Lucent" (Article 3);
- the elimination of the provisions pertaining to the specific regime for the election of two administrators upon the proposal of a common investment fund reserved for the salaried employees (Article 12);
- the elimination of the provisions providing staggered term periods (Article 13);
- the modification of the provision fixing the age limit for the functions of the Chairman of the administrative board to seventy years when he does not perform at the same time the

functions of Director General, to replace it by the "ordinary law" regime applicable to all administrators (Article 13 and Article 18);

- the obligatory election of two auditors ensuring the representation of the salaried shareholders, serving a term of two years (Article 14);

- the need for a consultation of the Director General for the selection of the site of the meetings of the administrative board, which remains naturally a prerogative of its Chairman (Article 15);

- the elimination of the provision giving the Chairperson of the meeting the deciding vote in the case of a tie (Article 15).

Provision applicable for one year:

- the need to convene the majority of the two-thirds of the serving members of the administrative board for the purposes of coopting (subject to approval by the next general meeting) new administrators in the cases provided by the law on vacancy due to death or resignation of one or more seats of administrators (Article 12).

Provisions applicable for three years:

- the requirement to convene the majority of two-thirds of the serving members of the administrative board for the purposes of deciding to challenge again the regime of separation of the duties of president of the administrative board and of director general (Article 16);

- the requirement to convene the majority of two-thirds of the serving members of the administrative board for the purposes of appointing and dismissing the Chairman of the administrative board and the Director General (Article 17).

The administrative board, after due consideration, immediately approves the text of the present proceedings which can thus be transferred without modification to the minutes of the proceedings of the present administrative board or in any excerpt that may be issued after the present meeting ends.



Nothing else remaining on the agenda, and no other administrator requesting the floor, the meeting is adjourned at 4:30 p.m.

The present minutes covering everything that was drawn up above were signed, after reading, by the Chairman and an administrator.

The Chairman

An administrator

[stamp:] COPY CERTIFIED TO BE AUTHENTIC

[signature]

CERTIFICATE OF TRANSLATION

August 27, 2009

I, François Lux, hereby certify that I am competent in both English and French languages.

I further certify that the translation of Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006 from the French language into the English language is accurate and correct to the best of my knowledge and proficiency.



François Lux
Professional Translator

August 27, 2009

Re: 451-122700

To Whom It May Concern:

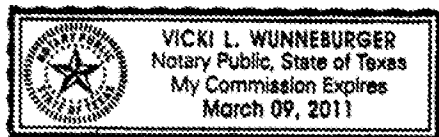
This is to certify that a professional translator on our staff who is skilled in the French language translated "Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006" from French into English.

We certify that the English translation conforms essentially to the original French language.

Kim Vitray

Kim Vitray
Operations Manager

Subscribed and sworn to before me this 27th day of August, 2009.



Vicki L. Wunneburger

Vicki Wunneburger
Notary Public

M2 **COSA**
N°1882'01

DECLARATION DE MODIFICATION

547 1809 - 61576

RESERVE AU CFE M.GUIDBEF H 17

PERSONNE MORALE

Déclaration n°
reçue le 07553 9633548

- Dénomination, forme juridique, capital
- Transfert du siège
- Prise d'activité d'une société créée sans activité
- GIE
- Déclaration relative à un établissement : (ouverture, modification, transfert, mise en location gérance, fermeture)
- Cessation totale d'activité sans disparition de la personne morale
- Reprise d'activité
- Dissolution
- Autre

REPLIR DANS TOUS LES CAS les cadres n° 1, 2, 17, 18 ET LES MENTIONS NOUVELLES OU MODIFIEES en indiquant la date de l'événement.

RAPPEL D'IDENTIFICATION AVANT MODIFICATION

N° UNIQUE D'IDENTIFICATION 542019096

Dénomination / Sigle **ALCATEL LUCENT**

IMMATRICULATION AU RCS DU GREFFE DE PARIS

Forme Juridique SA

AU RM DANS LE DEPT. DE

Siège ou 1er établissement en France pour les sociétés étrangères :

Greffe(s) du ou des immatriculation(s) secondaires(s)

res. nat. n. voie locale 54 RUE LA BOETIE

Code Postal 75008 Commune PARIS

Designation du centre des impôts où ont été déposées les dernières déclarations de résultats et de TVA

Date

DECLARATION RELATIVE A LA MODIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

DENOMINATION

Sigle

Forme juridique

Société réduite à un associé unique

Durée de la personne morale

Date de clôture de l'exercice social

Nom commercial

Capital : montant, unité monétaire

Si capital variable : Montant minimum

Continuation de la société malgré un acte noté contraire à la modification du capital social

Reconstitution des capitaux propres



DÉCLARATION CONFORME Une augmentation de capital

ALBNC

LILLE LES 25/06/2008

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ÉTENDU

LE CHEF DE DÉPARTEMENT

Dissolution

Indiquer le liquidateur au cadre 15. Dans le cas de liquidation d'un établissement, remplir ce cadre.

Nom du journal d'annonces légales

Adresse de liquidation : siège adresse du liquidateur autre

DECLARATION RELATIVE A UN ETABLISSEMENT

Cette demande concerne UNE OUVERTURE UNE MODIFICATION UN TRANSFERT UNE MISE EN LOCATION GERANCE UNE FERMETURE

Date

ETABLISSEMENT TRANSFERE OU FERME

(17)052019 ANCIEN ETABLISSEMENT : Siège Etablissement principal

Siège-Etablissement principal Etablissement secondaire Premier établissement en France d'une société étrangère

Adresse : res. nat. n. voie locale (Si différente de celle du cadre 2)

Code postal / Commune

POUR UN TRANSFERT : Destination Fermé Vendu Autre

Si maintien d'une activité, de ce fait, l'établissement est : Siège Principal Secondaire

POUR UNE FERMETURE : Destination Supprimé Vendu Autre

Si cessation d'emploi de tout salarié : date

Date

ETABLISSEMENT CREE OU MODIFIE

(17)052019 ADRESSE : res. nat. n. voie locale 3 AVENUE OCTAVE GRIBARD

Code postal 75007 Commune PARIS

Contrat de domiciliation : Nom du domiciliaire

N° unique d'identification

POUR UN ETABLISSEMENT MODIFIE : Présence de salariés oui non

Il devient : Principal Secondaire (uniquement si changement de nature)

POUR UN ETABLISSEMENT CREE : Siège Siège-Etablissement principal

Etablissement principal Etablissement secondaire, dans ce cas, est-il permanent

et dirigé par une personne ayant le pouvoir de tier des rapports juridiques avec les tiers oui non

Etre tenu d'apporter un dépôt de dossier et des justificatifs pour les démarches auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

PATENT

REEL: 029219 FRAME: 0013

ACTIVITE : Permanente Saisonnière / Ambulant

Activité(s) exercée(s) : **TOUTES OPERATIONS CONCERNANT LES INDUSTRIES ELECTRIQUES ELECTRONIQUES OU CONNEEXES**

Parmi ces activités, indiquer la plus importante : _____

Pour celle-ci, préciser sa nature en ne cochant qu'une seule case :

Sa nature : Comm. de détail Transport Services Import export
 Comm. de gros ou interméd. du com. Fabrication, production Profession libérale
 Loc. meubles Montage, installation Réparation Bât. travaux publics
 Extraction Autre : _____

Son lieu d'exercice : Magasin (surface : m²) Bureau, cabinet Sur marché
 En clientèle Usine Atelier Dépôt, entrepôt
 Sur chantier Mme, cabinet Autre : _____

L'activité principale de cet établissement devient-elle l'activité principale de l'entreprise ? oui non

En cas de modification d'activité, elle résulte d'une :
 acquisition d'activité suspension partielle d'activité par : Dispensation Verse Registre par le propriétaire Autre

Enseigne : _____

ORIGINE POUR UN FONDS DE COMMERCE OU ARTISANAL :

Création, passez directement au cadre suivant
 Achat Prise en location-gérance Autre

Précédent exploitant : n° unique d'identification : _____

Nom de naissance / Dénomination : _____

Nom d'usage : _____ Prénoms : _____

Achat, apport : Journal d'annonces légales, date de parution : _____

Nom du journal : _____

Location-gérance : contrat du _____ au _____

Renouvellement par tacite reconduction oui non

Loueur du fonds : si différent du précédent exploitant

Nom de naissance / Dénomination : _____

Nom d'usage : _____ Prénoms : _____

Domicile / Siège : _____

Code postal : _____ Commune : _____

EFFECTIF SALARIE de l'établissement créé : _____ Date d'embauche du 1er salarié : _____

Total effectif salarié de l'entreprise : _____ dont : _____ apprentis _____ VRP

FONDS DONNE EN LOCATION-GERANCE

MISE EN LOCATION-GERANCE Totale du fonds Une partie du fonds, laquelle : _____ Salariés présents dans l'établissement oui non

Adresse : No., Bd., n° de route : _____ Code postal : _____ Commune : _____

Etablissement Principal Secondaire Locataire-gérant : nom, prénoms/dénomination : _____

POUR LA SARI DECLARATION SOCIALE à compléter par le gérant majoritaire - associé unique

LA NATURE DE LA GERANCE EST MODIFIEE oui non Si oui, elle devient :
 MINORITAIRE/EGALITAIRE une société est associée
 MAJORITAIRE; si le conjoint est associé, il participe à l'activité sans être rémunéré oui non

Si gérant majoritaire partant ou modifié : N° SS : _____
 Caisse d'assurance maladie TNS : _____ Dept. : _____
 Caisse de retraite : _____

DECLARATION RELATIVE AU DIRIGEANT (suite sur intercalaire) à compléter pour les associés indéfiniment et définitivement responsables

POUR DECLARATION DE MODIFICATION : 0,1,0,6,2,0,1,0 Nouveau Partant Article 156a
 Modification situation personnelle Modification qualité

QUALITE : **ADMINISTRATEUR**

Pour les sociétés commerciales, l'intéressé peut-il engager seul la société ? oui non

Nom de naissance : **EXCO**

Nom d'usage : _____ Prénom : **CARLA**

Né(e) le : **2,1,0,2,3,9,6,1** à **VERONA 099 ITALIE** Nationalité : **italie**

Dénomination, forme juridique : _____

Domicile / Siège : **STRADA CATELLANA N. 30/A**

Code postal : **3,7,1,2,8** Commune : **VERONA ITALIE**

Pour une personne morale, lieu et n° d'immatriculation : _____

REPRESENTANT DE LA PERSONNE MORALE DIRIGEANTE (seulement lorsqu'un texte le prévoit).
 Pour modification du représentant Nouveau Partant simple texte Modification situation personnelle

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____ Nationalité : _____

Domicile : _____

Code postal : _____ Commune : _____

PARTANT Nom de naissance, d'usage, prénom / dénomination, prénom, nom : _____

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

OBSERVATIONS : _____

Adresse de correspondance Déclarée au cadre n° 9 Autre _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone(s) : _____

Fax / e-mail : _____

Le présent document constitue une demande de modification au RCS; le cas échéant au RM, et vaut déclaration aux services fiscaux, aux organismes de sécurité sociale, à l'INSEE et à l'inspection de travail.
 Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexacts ou incomplètes s'expose à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

LE REPRESENTANT LEGAL

LE MANDATAIRE après procuration

AUTRE PERSONNE justifiant d'un pouvoir

nom, prénom/dénomination et adresse :
**LA LOI - 51 RUE DES JARDINIERS - B.P. 6597
 - 75061 PARIS CEDEX 02/507
 la.loi@paris1401.com / 0155227001/Compt
 client : 75010011**

Certifie l'exactitude des renseignements donnés
Paris le 21/06/2010
 Nombre d'allocataires : _____ statut TNS :

SIGNATURE : _____

Apposé, encre bleue ou noire

PATENT